LA TOUR EN MAURIENNE
HERMILLON • LE CHÂTEL • PONTAMAFREY-MONTPASCAL

L'Echo de la Tour

N° 31

Le **Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne** s'est réuni **le mardi 12 mars 2024 à 18 heures,** salle du conseil, en mairie d'Hermillon, sous la présidence de Monsieur DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

Membres présents : DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Mireille, FRUMILLON Michel, BOCHET Danielle, STASIA Jean-Michel, DEFUNTI Elisabeth, MORRUGARES-BAROU Sabine, NORAZ Alain, POLTRON Martine, REYNAUD Claude, AVANZI Louis, DUPRAZ-CHAUDET Laure, VALLIN Rémi (arrivé à 18h17), TRUCHET Anaïs, OLIVE Philippe, VALENZANO Justine, DOMINJON Alain.

Membre représenté : Sophie BERNARDET (a donné procuration à Danielle BOCHET).

Date de la convocation : 23 février 2024.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05 décembre 2023.

Secrétaire de séance : Madame Justine VALENZANO

Ordre du jour

1 - Installation d'un conseiller municipal après une démission,
2 - Composition des commissions municipales et extra-municipales,
3 - Composition de la commission d'appel d'offres,
4 - Représentants dans les organismes extérieurs,
5 - Changement temporaire de lieu de célébration des mariages de la commune déléguée d'Hermillon,
6 - Convention avec la Ville de Saint Jean de Maurienne portant sur la refacturation des frais d'accompagnement des élèves en situation de handicap,
7 - Demande de subvention pour le projet « Ateliers d'écriture et d'illustrations »,
8 - Ouverture de crédits avant le vote du budget,
9 - Demande de subventions pour les projets de réhabilitation de la mairie d'Hermillon et des réseaux humides du Châtel,
10 - Convention avec le Syndicat Départementale d'Energies de la Savoie pour l'enfouissement de réseaux à l'Echaillon d'Hermillon,
11 - Affaires foncières, **12** - Surface du régime forestier sur Le Châtel, **13** - Questions et informations diverses.

1 - Installation d'un conseiller municipal après démission

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 30 décembre 2023, Madame Natacha DURIEUX l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale à compter du 5 janvier 2024.

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Madame la sous-préfète de Saint Jean de Maurienne en a été informée.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Madame Anaïs TRUCHET suivante immédiate sur la liste UNIS POUR LA TOUR-EN-MAURIENNE dont faisait partie Madame Natacha DURIEUX lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de conseillère municipale.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du conseil municipal. *Vote : 18 Pour*

2 - Composition des Commissions extra-municipales

Monsieur le Maire rappelle les délibérations n°2020-042 et n° 2021-069 relatives à la composition des différentes commissions municipales et extra-municipales et rappelle que le maire, les maires délégués et les adjoints sont membres de fait. En raison de la démission de Madame Natacha DURIEUX et l'installation de Madame Anaïs TRUCHET, il propose de revoir la composition de ces commissions.

Commissions	Membres
Finances	BOCHET Danielle – DEFUNTI Elisabeth – FALQUET Philippe – MORRUGARES-BAROU Sabine – POLTRON Martine
Vie scolaire	FRUMILLON Mireille – BERNARDET Sophie – DEFUNTI Elisabeth – DUPRAZ-CHAUDET Laure – VALENZANO Justine – STASIA Jean-Michel
Ressources Humaines	STASIA Jean-Michel – BERNARDET Sophie – DEFUNTI Elisabeth – FRUMILLON Mireille – POLTRON Martine
Travaux – Aménagement – Sécurité - Accessibilité	AVANZI Louis – REYNAUD Claude – NORAZ Alain – DEFUNTI Elisabeth – DOMINJON Alain – FRUMILLON Michel – OLIVE Philippe – DUPRAZ-CHAUDET Laure
Communication - Site internet	FRUMILLON Michel – VALLIN Rémi – BERNARDET Sophie – VALENZANO Justine – AVANZI Louis
Tourisme – DSP	VALLIN Rémi – AVANZI Louis – TRUCHET Anaïs
Urbanisme	FALQUET Philippe – DOMINJON Alain – DUPRAZ-CHAUDET Laure – NORAZ Alain
Vie Associative – Sport – Fêtes – Cérémonies – Patrimoine – Culture	FRUMILLON Michel – AVANZI Louis – BERNARDET Sophie – DOMINJON Alain – DUPRAZ-CHAUDET Laure – VALLIN Rémi
Action sociale	BOCHET Danielle – AVANZI Louis – BERNARDET Sophie – DEFUNTI Elisabeth – DUPRAZ-CHAUDET Laure – FRUMILLON Mireille – MORRUGARES-BAROU Sabine – VALENZANO Justine – TRUCHET Anaïs
Fleurissement – Espaces verts	STASIA Jean-Michel – AVANZI Louis – NORAZ Alain – OLIVE Philippe – REYNAUD Claude

Vote : 18 Pour

3 - Composition de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle la délibérations n°2020-043 relative à la composition de la commission d'appel d'offres et précise que le maire en est, de droit, le président. En raison de la démission de Madame Natacha DURIEUX, il propose de la remplacer au sein de cette commission par Madame Danielle BOCHET.

Membres titulaires	Membres suppléants
1- AVANZI Louis 2- NORAZ Alain 3- REYNAUD Claude	1- BOCHET Danielle 2- FRUMILLON Michel 3- VALLIN Rémi

Vote : 18 Pour

4 - Représentants dans les organismes extérieurs

Monsieur le Maire rappelle les délibérations n°2020-034, 2020-045, 2021-001 et 2021-065 relatives à la désignation des représentants « élus » dans les syndicats intercommunaux.
En raison de la démission de Madame Natacha DURIEUX et de l'installation de Madame Anaïs TRUCHET, il propose de revoir de nommer Madame Martine POLTRON comme membre suppléant au sein du Syndicat Intercommunal Arc Energies Maurienne ; et présente l'ensemble des représentants dans les quatre syndicats :

Syndicat	Membres Titulaires	Membres suppléants
Syndicat Intercommunal Arc Energies Maurienne	4- STASIA Jean-Michel 5- OLIVE Philippe	4- POLTRON Martine
Syndicat Intercommunal du Grand Coin	1- AVANZI Louis 2- VALLIN Rémi 3- VALENZANO Justine	1- REYNAUD Claude 2- OLIVE Philippe
Syndicat Intercommunal d'Assainissement	1- REYNAUD Claude 2- DOMINJON Alain	1- DURBET Yves 2- POLTRON Martine
Syndical Intercommunal d'Alimentation en Eau de Moyenne Maurienne	1- DURBET Yves 2- FALQUET Philippe	1- AVANZI Louis 2- DOMINJON Alain

Vote : 18 Pour

5 - Changement temporaire de lieu de célébration des mariages de la commune déléguée d'Hermillon

18h17 – Arrivée de Monsieur VALLIN Rémi

Monsieur le maire rappelle les travaux de réhabilitation de la mairie d'Hermillon prévus à partir d'avril 2024 et par conséquent l'indisponibilité de la salle des mariages pendant environ 9 mois. Pendant ce laps de temps, l'organisation des mariages pourra se tenir dans le lieu suivant : Espace Léopold DURBET – 296, route de Montandré – HERMILLON – 73300 LA TOUR-EN-MAURIENNE. Cependant cette salle n'étant pas dans la maison commune d'Hermillon, et conformément aux dispositions en vigueur, le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation de cette salle en salle des mariages. *Vote : 19 Pour*

6 - Convention avec la Ville de Saint Jean de Maurienne - Refacturation des frais d'accompagnement des élèves en situation de handicap

Par décision du 20 novembre 2020, le Conseil d'Etat a énoncé que « l'accompagnement individuel des élèves en situation de handicap (AESH) au service de restauration scolaire et aux activités complémentaires et périscolaires relève de la compétence de la Commune ». Il précise également que « la Commune doit alors supporter la charge financière de cette mise à Disposition de personnel employé par l'Etat qualifié AESH. A défaut, la Commune peut aussi employer son propre personnel ou des agents recrutés conjointement avec l'Etat ».
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'actuellement, un enfant en situation de handicap, domicilié sur la commune de La Tour-en-Maurienne est scolarisé à Saint Jean de Maurienne et bénéficie du service d'Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap.
Il précise que la Commune de Saint-Jean-de-Maurienne a fait le choix de recruter du personnel AESH sur les temps de restauration scolaire et d'activités périscolaires.
A ce titre, cette dernière peut refacturer à la commune les frais de personnel au prorata du temps dont le ou les enfants Touriennais en bénéficie. Les modalités de refacturation sont précisées par convention soit 12,52 € par heure pour l'année scolaire 2022-2023 et 12,94 € par heure pour l'année scolaire 2023-2024. Le maire demande de l'autoriser à signer cette convention. *Vote : 19 Pour*

7 - Demande de subvention pour le projet « Ateliers d'écriture et d'illustration »

Monsieur le Maire expose le souhait des bibliothèques d'Hermillon et Pontamafrey de renouveler et développer les ateliers d'écriture initiés en 2022.
Cette année, 5 intervenants sont prévus pour un coût total de 3 300 € et le Maire propose de présenter un dossier de demande d'aide aux actions culturelles autour de la lecture publique auprès du Conseil Savoie Mont Blanc.

Vote : 19 Pour

8 - Ouverture de crédits avant le vote du budget

Madame Danielle BOCHET rappelle qu'afin de faciliter les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget : l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.
A ce jour, plusieurs factures d'investissements ne pouvant être payées sur les restes à réaliser, Monsieur le Maire propose les ouvertures de crédits suivants pour un montant total de 21 709.37 € :
Compte 2111 – Régularisations notariales pour 2 549.44
Compte 2111 opération 202 – Annonces légales et commissaire enquêteur pour 5 699.36 €
Compte 2151 opération 202 – Maîtrise d'œuvre Piste Saint Jacques pour 10 500.57 €
Compte 21534 – Etude éclairage public pour 2 960.00 €

Vote : 19 Pour

9 - Demande de subventions pour les projets de réhabilitation de la Mairie d'Hermillon et des réseaux humides du Châtel

Travaux de réhabilitation de la Mairie d'Hermillon

*** Convention de financement avec la société Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT)**

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de rénovation et extension de la mairie d'Hermillon et informe l'assemblée du montant alloué par TELT dans le cadre du Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial (FAST) pour ces travaux : 204 400 € et propose de valider la convention de financement. *Vote : 19 Pour*

Le Maire rappelle également les autres subventions obtenues à ce jour : 200 000 € de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 (DSIL) et 80 000 € de la Région.

*** <u>Demande de subvention DETR/DSIL 2024</u>**

Le Maire précise que ces travaux prévoient la création d'une extension permettant d'accueillir la salle du conseil / salle des mariages accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, une réorganisation des bureaux nécessaire du fait de la création de la commune nouvelle et une rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment.

Il propose de solliciter l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et/ou de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2024 une subvention de 200 000€ ainsi qu'une bonification de 10 % pour l'utilisation « bois des alpes » et d'une bonification de 10% pour « rénovation énergétique ».

Vote : 19 Pour

*** <u>Demande d'aide financière au Syndicat Départemental d'Energies de la Savoie</u> (SDES)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le contexte actuel de surconsommation d'énergie et d'augmentation des coûts afférents, le comité syndical du SDES par délibération n° CS 4-19-2020 du 15 décembre 2020 a validé le principe de participations financières pour accompagner ses communes adhérentes dans la rénovation et l'optimisation énergétique de leur patrimoine bâti.

Il propose de solliciter l'aide financière de ce syndicat auquel la commune adhère.

Vote : 19 Pour

<u>Travaux sur le réseau d'eau potable sur Le Châtel</u>

Le maire rappelle les travaux prévus pour la mise aux normes du réseau d'eau potable entre le Villaret et le Praz ainsi que le raccordement du réseau d'eau potable de l'Echaillon au réservoir d'Hermillon.

Le maire propose de solliciter l'Agence de l'Eau dans le cadre du dispositif « Sécurisation de l'alimentation en eau potable pour les collectivités ».

Vote : 19 Pour

Le maire propose de solliciter le Département dans le cadre de l'appel à projet « eau 2024. »

Vote : 19 Pour

10 - Enfouissement des réseaux d'électricité basse tension, d'éclairage public et de télécommunication - Echaillon Hermillon

<u>Rue de la Chapelle et rue de la Camargue</u>

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité existant sous compétence et maîtrise d'ouvrage du SDES, auquel il convient d'associer l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

L'opération concernée est située secteur rue de la Chapelle et rue de la Camargue, réseau BT (400 ml).

Monsieur le Maire propose que la commune confie au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur cette opération.

Le coût global prévisionnel de l'opération (maîtrise d'œuvre, travaux, contrôle technique) concernant les prestations et travaux transférés au SDES, s'élève à 149 722,61 € TTC.

Avec une participation financière prévisionnelle de la commune s'élevant à 74 756,33 € TTC.

De plus, les travaux d'éclairage public visant à la performance de ce patrimoine sont générateurs de Certificats d'Economies d'Energie (CEE), aussi le Maire propose au conseil municipal que la valorisation économique de ces certificats soit transférée au SDES et assurée par ses soins.

Vote : 19 Pour

11 - <u>Convention SDES revalorisation certificats d'économie d'énergie</u> (CEE)

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la proposition du SDES, consistant à lui confier la gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune de la Tour-en-Maurienne sur son patrimoine, afin de les regrouper avec d'autres opérations. Différents scénarios sont proposés par le SDES, notamment en fonction de la date d'engagement des opérations. Aussi, le principe de la valorisation financière de ces CEE au bénéfice de la collectivité repose sur des modalités définies dans la convention de valorisation des CEE. Cette convention pluriannuelle, à établir entre le SDES et la commune, définit les attributions des parties et décrit les différentes procédures applicables. La Commune conserve la possibilité de réserver son choix sur les opérations pour lesquelles elle envisage ou non de confier la gestion de ses CEE au SDES. Ce n'est que lorsque ce choix est arrêté que les dossiers concernés et la gestion des CEE afférents, ne peuvent plus être confiés à une autre collectivité ou un autre organisme.

Vote : 19 Pour

12 - <u>Affaire foncière</u>

Vente parcelle – Secteur Pontamafrey – 203 H 1866 – A Pierre-Yves TRUCHET

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de M. TRUCHET Pierre-Yves d'acquérir une partie de la parcelle 203 H462 située sur Pontamafrey et appartenant à la commune. Il présente également le plan de division. M. TRUCHET Pierre-Yves souhaite acquérir 32m² de cette parcelle d'une contenance totale de 72m².

Etat avant division			Après division		
H 462	72m²	Propriétaire : Commune de la Tour-en-Maurienne	H 1866	32m²	TRUCHET Pierre-Yves
			H 1867	39m²	Commune de la Tour-en-Maurienne

Le Maire propose de céder la parcelle 203H1866 au prix de 5€ le m2 à M. TRUCHET Pierre-Yves.

Vote : 19 Pour

13 - <u>Surface du régime forestier sur le Châtel</u>

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de l'Office National des Forêts, de demande d'application du régime forestier sur les parcelles situées sur le territoire communal, plus précisément sur la commune déléguée du Châtel.

Il précise la surface actuelle du plan forestier de ce secteur : 303 ha 02a 11ca et présente le plan de situation des ajouts de parcelles proposées par l'ONF pour une surface total de 49 ha 03a et 71 ca. Il est proposé de ne pas donner suite à la demande de l'ONF qui engendre des coûts de gardiennage supplémentaires pour des parcelles très peu boisées et situées en falaise.

Vote : 19 Pour

14 - <u>Questions et informations diverses</u>

Yves DURBET :

*informe de la date du prochain Conseil Municipal consacré principalement aux finances le 02 avril 2024.

*informe de l'organisation de deux réunions de travail destinées aux membres du conseil municipal :
- Lundi 18 mars 2024 à 18h en Mairie de Hermillon avec pour objet l'avenir des écoles du RPI.
- Mercredi 24 avril à 18h au Centre Culturel de Pontamafrey avec pour objet l'avenir du site du Col du Chaussy.

*qu'une enquête statistique sur le logement est en cours sur le dernier trimestre 2023 et du premier semestre 2024.Cette enquête est essentielle pour connaître les conditions de logement, les coûts associés au logement et les travaux réalisés dans les logements.

Mireille FRUMILLON :

*rappelle la visite par les élus des Communes de Hermillon et Pontamafrey la journée du 04 mai 2024.

Séance levée à 19h15

*** Une réunion pour l'organisation de la fête du Châtel aura lieu le vendredi 26 avril à 18h00 en salle d'animation du Châtel.**

* ***<u>Inscriptions scolaires</u>*** **:**
Pour les enfants nés en 2021 ainsi que tous les nouveaux arrivants, pensez à demander le dossier d'inscription scolaire en Mairie au 04 79 64 27 72.

Périscolaire de Hermillon

Mairie La Tour-en-Maurienne
Hermilllon
mairie@latourenmaurienne.fr
Tél. 04 79 64 27 72

Mairie annexe
Le Châtel
lechatel@latourenmaurienne.fr
Tél. 04 79 64 24 80

Mairie annexe
Pontamafrey-Montpascal
pontamafrey@latourenmaurienne.fr
Tél. 04 79 83 40 03

www.latourenmaurienne.fr
LaTourEnMaurienne

NOUVEAU

Réseau des médiathèques
Hermillon - Montaimont
La Tour-en-Maurienne

Le réseau des médiathèques
de La Tour-en-Maurienne
vous informe de la mise en ligne de son site internet
https://mediatheques-latourenmaurienne.fr/

- ✓**Vous trouverez : les informations pratiques, le catalogue, les animations, les sélections proposées par vos bibliothécaires, les nouveautés…**
- ✓**Vous pourrez vous créer un compte,** *vos bibliothécaires vous fourniront votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.* **Depuis celui-ci vous aurez la liberté de suivre ou modifier vos informations personnelles, consulter vos emprunts et faire des réservations de documents.**

LUNDI 15 AVRIL
12H-17H

JOURNÉE CONVIVIALE A HERMILLON

SQUARE PRÈS DE L'ÉGLISE

Grand pique-nique

jeux

Broderie sur banc public
avec Sylvain Baudouin
artiste Mauriennais

Permanence
France Services

Goûter partagé

Rencontre entre associations de 17h30 à 19h30

Tricot et Tricotin

ORGANISÉ EN PARTENARIAT ENTRE
LA FOURMILIÈRE ET LA MEDIATHEQUE D'HERMILLON

Ouvert à tous - Entrée libre et gratuite

Covoiturage depuis St Jean sur inscription à la Fourmilière

LA FOURMILIÈRE
Association pour les habitants

Réseau des médiathèques
Hermillon - Montaimont
La Tour-en-Maurienne

LA TOUR EN MAURIENNE
HERMILLON • LE CORTET • PONTAMAFREY-MONTPASCAL

France services

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

3CMA
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Savoie

LA TOUR EN MAURIENNE

GRANDE CHASSE AUX OEUFS

jusqu'A 11 ans

LUNDI 1ER AVRIL 2024
DEPART 10H00
ESPACE LEOPOLD DURBET
SALLE POLYVALENTE
HERMILLON

UN OEUF DECORE TROUVE=UN OEUF CHOCOLAT GEANT

11H15 REMISE DES PRIX ET APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

DU VENT DANS LES RAYONS

FESTIVAL DU VOYAGE A VELO

SAMEDI 6 AVRIL

10H -21H

PRESENTATIONS
RENCONTRES
EXPOSANTS
ATELIERS
CONCERT

LA TOUR EN MAURIENNE

SALLE LEOPOLD DURBET

PLUS D'INFOS : FESTIVALDUVENTDANSLESRAYONS